

LES LOIS D'EXCEPTION SONT VOTÉES, ON LES APPLIQUE...

La revue «Documents et témoignages», une des rares feuilles qui ne puise pas ses informations dans les couloirs des Services gouvernementaux et passe outre à l'officieuse censure de ceux-ci, nous apprend la propagation des mœurs militaires et coloniales dans la métropole.

Elle nous renseigne sur celles qui régnent au commissariat d'Argenteuil où deux hommes ont été interrogés à l'électricité.

Plainte est déposée en bonne et due forme par les avocats des victimes et lettre ouverte est adressée à A. Malraux qui nous avait assuré qu'on ne torturait plus en Algérie.

S'il dit vrai, la question est de savoir si ces tortures n'ont fait que traverser la mer.

Nous croyons de notre devoir d'apporter ici une information qui, pour moins atroce que la précédente, n'en reste pas moins scandaleuse.

Dans un hôtel de Nord-africains de la banlieue Sud une perquisition a eu lieu au milieu de la nuit: portes enfoncées et arrestations des présents.

Gardés quarante-huit heures au commissariat, ils ont été transférés dans un camp situé porte de la Villette, dans les locaux d'une usine désaffectée, hangar exposé à tous les vents où la station debout est imposée par l'exiguïté des lieux par rapport au nombre des détenus.

Les prévenus n'ont été libérés qu'après trois jours, temps nécessaire à la vérification de leur identité, et n'ont pas été nourris durant ce temps.

Seuls, ceux qui avaient sur eux quelque argent, pouvaient obtenir de faire des achats.

Ils n'ont naturellement pu donner de nouvelles à qui que ce soit, et nombre d'entre eux risquent fort d'avoir perdu leur emploi après une telle absence.

Voilà les méthodes qui sévissent dans notre pays.

Sur la terre, qui se revendique d'être celle de l'humanisme, on impose à des hommes de rester trois jours sans manger, ni dormir!

Le cas que nous citons n'est certainement pas isolé, et le camp de la Villette existe en permanence.

Voilà ou nous conduisent les fameuses lois d'exception, comment en serait-il autrement.

Ne pourrait-on dire d'elles ce qu'Etienne de la Boétie disait du tyran: *«Mais, à parler à bon escient, c'est un extrême malheur d'être assujéti à un maître, duquel on ne peut jamais être assuré qu'il soit bon, puisqu'il est en sa puissance d'être mauvais quand il voudra»*.

Il serait bon également de se pencher sur le sort des Algériens résidant en France. Refoulés de tous les hôtels, ils ne peuvent trouver d'abris que dans les garnis d'Arabes, bien connus de la police et perquisitionnés par celle-ci à tous moments.

Nous livrons de tels faits à la méditation de ceux qui s'époumonnent à crier «Algérie française» et qui sont du reste les mêmes qui traitent les habitants de «ratons» et de «bicots».